



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Inspection Pédagogique
de Biotechnologies-biochimie-génie biologique

Versailles, le 23 septembre 2021

Affaire suivie par :
Géraldine CARAYOL
Tél : 06.45.42.57.46
Mél : geraldine.carayol@ac-versailles.fr
3 Bld de Lesseps
78000 Versailles

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale de Biotechnologies-
biochimie-génie biologique
à

Mesdames et Messieurs les professeures et
professeurs de Biotechnologies-biochimie-génie
biologique
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement public et privé

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans l'académie de Versailles et espère que vous avez pu profiter d'un congé estival reposant et ressourçant, après une année 2020-2021 qui fut éprouvante.

Comme vous le savez, plusieurs textes règlementaires sont parus cet été et en ce début d'année sur l'évaluation au baccalauréat. Le site académique, qui recense les textes règlementaires et ressources concernant les séries [STL-biotechnologies](#)¹ et [ST2S](#)², a été mis à jour pour tenir compte des modifications de coefficients des différentes épreuves du bac 2022 (période transitoire) et du bac 2023, des définitions d'épreuve de spécialité et de l'évaluation en contrôle continu. **L'évolution des modalités d'évaluation** induite par la prise en compte à hauteur de 40% du contrôle continu va nous conduire à mener une réflexion collégiale intra et interdisciplinaire. Vous pourrez vous appuyer sur les travaux de [Sabine Orsoni](#)³ et Christelle Marchand, chargées de mission auprès de l'inspection, qui continueront de vous accompagner avec moi sur cette évolution des pratiques professionnelles. Nous poursuivrons par ailleurs la réflexion sur le travail de l'oral dans le cadre de la formation des élèves.

L'année 2021-2022 s'inscrit dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire qui a fait évoluer profondément les pratiques avec [l'hybridation des enseignements](#). Vous avez développé de réelles compétences dans le domaine du numérique que je vous encourage à entretenir et développer pour les adapter à des situations d'enseignement en « hybride synchrone » sur lequel il me semble utile de réfléchir en équipe et en établissement. Le site académique peut héberger des articles témoignant de dispositifs et organisations qui vous paraissent particulièrement efficaces.

Cette année 2021-2022 devrait également être porteuse de perspectives enthousiasmantes pour la discipline, avec **l'année de la biologie** et la **valorisation de la voie technologique**, deux thématiques inscrites dans les priorités nationales. Les collègues impliqués dans le groupe d'expérimentation pédagogique, GEP-biotechnologies piloté par Fanny Baudry accompagnée de

¹ <https://genie-bio.ac-versailles.fr/spip.php?article421>

² <https://genie-bio.ac-versailles.fr/spip.php?article420>

³ <https://genie-bio.ac-versailles.fr/spip.php?article438>

Marie Jidenko, interlocutrice académique pour le numérique, cibleront leurs actions tout particulièrement dans ces deux thématiques.

- Sabine Orsoni pilotera avec moi le dossier de **l'année de la biologie**. Plusieurs équipes se sont d'ores et déjà projetées [dans des actions](#)⁴ qui peuvent s'inscrire dans ce cadre : implication dans le projet de génie génétique ENS Ulm-ABE, inscription au dispositif « Comptoir des sciences » ou participation d'une classe dans le projet « astroblob » & station spatiale internationale. Vous avez peut-être mis en place d'autres actions qui mériteraient d'être également indexées : n'hésitez pas à m'adresser une proposition d'article pour faire connaître ces projets sur le site académique disciplinaire. L'année sera également marquée par une offre de formations remarquables, proposées par le CNRS, à destination de l'ensemble des enseignants du groupe STVST. Ce sera l'occasion d'établir des contacts privilégiés avec les chercheurs des laboratoires de proximité pour développer des actions dans vos classes.
- Christelle Marchand coordonnera avec moi les projets autour de la **valorisation de la voie technologique** et participe depuis l'année dernière à un groupe de travail académique interdisciplinaire pour concevoir conçoit des ressources permettant de présenter les spécificités de la voie technologique et des différentes séries, dont STL-biotechnologies et ST2S, à l'ensemble des élèves de 2^{de} et 3^e des lycées et collèges de l'académie.

Christelle et Sabine poursuivront leur accompagnement de grande qualité auprès des enseignants contractuels et des enseignants tuteurs ainsi que l'animation de formations dont les retours sont particulièrement élogieux.

Vous êtes nombreux à participer à des missions d'accompagnement d'enseignant contractuel, au tutorat d'enseignants stagiaires, à des groupes de travail, à la construction de ressources et de sujets au service de l'ensemble des enseignants de la discipline. C'est la richesse de notre discipline de partager et mutualiser son expertise. Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour son engagement constant auprès des élèves et au sein du collectif enseignant.

Je vous souhaite une excellente année scolaire, riche en satisfactions et épanouissements professionnels



Géraldine CARAYOL
IA-IPR de biotechnologies-biochimie génie biologique
de l'académie de Versailles

⁴ <https://genie-bio.ac-versailles.fr/spip.php?article454>

Lettre de rentrée du collège des IA-IPR de l'académie de Versailles

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée. Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les *masters MEEF* leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages

Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide *Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation* a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du *Grand oral* au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#).

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

Pour servir cette ambition, le **programme Devoirs faits** s'enrichit de modalités nouvelles. Il s'adapte et se réinvente afin que chaque élève qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis. Le plan d'action académique 2021-2022 ouvre de nouvelles perspectives, en lien avec les objectifs du projet académique. Il permettra de proposer Devoirs faits à un plus grand nombre d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. De nombreuses ressources pédagogiques mobilisables sont présentes sur [la page Devoirs faits du site académique](#).

Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [parcours avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.

Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur

parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation national de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60 % - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de recommandations nationales de l'IGÉSR à paraître, les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.